

Le géant redécouvert

Pierre de Billy

Numéro 64, printemps 1995

Le St-Laurent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16036ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Billy, P. (1995). Le géant redécouvert. *Continuité*, (64), 22–25.

Le géant redécouvert

Pollution, désintérêt collectif, exploitation outrancière, modernisme aveugle, le fleuve a bien failli y laisser ses eaux. Mais il semble bien, à voir les initiatives de sauvegarde et de mise en valeur se multiplier, qu'il soit en voie de retrouver un peu de sa majesté tant chantée.

PAR PIERRE DE BILLY

Houleuse histoire d'amour que celle des Québécois et de leur fleuve. Jadis attachés à lui par un lien vital, nourricier, nous avons, au cours de l'essor industriel de la première moitié du siècle, graduellement abandonné le Saint-Laurent, le livrant à la pollution, au développement sauvage et à la dégradation. Réduite aux fonctions d'égout et de dépotoir, la grande artère ne pouvait plus compter que sur une poignée d'écologistes pour prendre sa défense. Les citoyens, eux, lui avaient tourné le dos. Puis, ce fut l'éveil. Sous la pression des préoccupations environnementales grandissantes, les pouvoirs publics se sont lancés dans d'imposants programmes d'usines de filtration pendant que les municipalités riveraines découvraient qu'elles étaient riveraines, précisément, c'est-à-dire qu'elles possédaient un patrimoine côtier d'une grande valeur.

Le retour au fleuve

Résultat de cette prise de conscience généralisée : on assiste à un retour au fleuve enthousiaste et un tantinet anarchique. On ne compte plus une semaine sans que des citoyens, des organismes de défense de la nature ou encore des élus municipaux, provinciaux ou fédéraux n'annoncent une nouvelle initiative touchant le Saint-Laurent. Plans d'aménagement, projets de mise en valeur, mesures de protection des berges, développement des potentiels récréo-touristiques, les idées affluent et, parfois, s'entrechoquent. Dans la grande redécouverte du fleuve, l'imagination est au pouvoir.

« C'est la nouvelle perception qu'ont les citoyens du Saint-Laurent qui a fait toute la différence », dit Gaston Cadrin, géographe et fondateur du Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), un organisme environnemental particulièrement actif sur la rive sud, en face de Québec. « On s'est aperçu, poursuit-il, qu'on était sur le point de perdre à jamais un plan d'eau exceptionnel. Alors, on a réagi ; reste maintenant à agir. De la sensibilisation aux actes concrets, il y a un pas que les citoyens hésitent à franchir, habitués que nous sommes d'abandonner ces questions aux pouvoirs publics. » Gaston

Cadrin et le GIRAM persistent et signent en ajoutant à leur mandat initial de recherche des démarches pour la réappropriation collective de la bordure fluviale. « On doit agir rapidement, dit le géographe, car le retour au fleuve comporte aussi ses risques de dérapage. Dans certains cas, il s'agit de battre de vitesse la spéculation immobilière et les compromis bâtards entre l'usage collectif et l'appropriation des berges par quelques nantis. »

Quand ils ne sont pas occupés à dénoncer développements ineptes et saccages environnementaux, Gaston Cadrin et ses collègues du GIRAM mettent eux-mêmes de l'avant des projets de mise en valeur des espaces côtiers. Les berges du secteur de la Pointe-de-la-Martinière, sis à l'extrémité est de la ville de Lévis, comptent parmi les portions de territoire qui leur tiennent le plus à cœur. « Une large bande riveraine aux possibilités inouïes, dit Gaston Cadrin, avec un beau secteur boisé et une vue imprenable sur les rives de Québec et l'île d'Orléans. Il est impensable de laisser se perdre un pareil patrimoine. C'est pourquoi nous demandons aux responsables de faire leur devoir. » Ces « responsables », ce sont la pétrolière Irving, qui laisse tomber en ruine une maison bicentenaire située sur les terrains lui appartenant, et la Ville de Lévis, qui tarde à assurer la protection des sites en cause. « Ça fait cinq ans qu'on harcèle les élus pour qu'ils récupèrent ce territoire dont la richesse historique, culturelle et paysagère interdit qu'on la laisse simplement au plus offrant. Mais ça prend du courage politique pour ça et nos élus n'ont pas tous la trempe d'une mairesse Boucher. »

Le fleuve au cœur

« Du courage ? Je dirais même plus, de la témérité », reprend la fougueuse mairesse de Sainte-Foy. Quand elle parle de « sa » plage, Andrée P. Boucher fait fi de toute fausse modestie. « Si un de ces jours, je rédige mes mémoires, dit-elle, la petite histoire de la plage occupera tout un chapitre. Tout ce que je possède de persévérance et de courage, je l'ai jeté dans cette bataille. » Le mot bataille n'est pas trop fort. L'aménagement de la plage Jacques-Cartier a fait couler tellement d'encre qu'elle fait aujourd'hui figure de symbole



Photo : Pêches et Océans Canada

pour une nouvelle génération d'aménagistes plus soucieuse d'en donner à la population pour son environnement. « Ironie de l'histoire, dit M^{me} Boucher, la plage Jacques-Cartier me confère aujourd'hui une popularité certaine alors qu'elle a été ma perte en 1981. » Cette année-là, Andrée Boucher a, en effet, perdu ses élections par 124 voix, alors que les locataires des terrains riverains qui, bien entendu, s'opposaient à leur éviction des lieux, représentaient 125 votes ! « L'an dernier, plus de 100 000 visiteurs sont venus prendre une marche dans le parc, affirme M^{me} Boucher. On n'a qu'à faire la soustraction pour mesurer la différence entre l'intérêt collectif et celui de quelques privilégiés.

La mairesse Boucher estime que la création d'espaces comme la plage Jacques-Cartier dépasse les calculs politiques triviaux. « Un bon chef municipal doit aussi avoir du cœur, le goût d'assurer le bien-être de ses citoyens, fut-ce au détriment de l'égoïsme de certains. Le pouvoir apaisant et contemplatif du Saint-Laurent, le calme et la lumière qui y règnent, voilà des données difficiles à chiffrer quand on prépare des élections, mais ô combien appréciées quand le projet est accompli ! Bien sûr, j'ai dû pendant un temps passer pour une grosse méchante. C'était le prix à payer. » Un prix que la Ville de Cap-Rouge ne

*Dans la grande
redécouverte
du fleuve,
l'imagination
est au pouvoir.*

semble pas prête à assumer. Du moins pas dans les mêmes proportions que la mairesse Boucher. Les citoyens de la municipalité voisine de Sainte-Foy ont voté récemment sur le futur aménagement de la portion de rivage située dans le voisinage immédiat de la plage de Sainte-Foy. Le plan retenu prévoit la création d'un parc qui laissera intactes les habitations des locataires actuels. Un compromis moins coûteux qui comporte également l'avantage, il faut bien le dire, de contourner la controverse.

Écologie humaine

« Pour des raisons qui divergent des motivations des politiciens, nous croyons que le modèle proposé par la Ville de Cap-Rouge a de l'avenir, dit Brigitte Morneau, experte associée chez Tangram, une firme spécialisée en tourisme. La mise en valeur de territoires comme les berges devra dans un futur rapproché tenir compte de l'écologie humaine, car on ne peut pas multiplier à l'envie des espaces verts qui, hormis les promeneurs, excluent la présence humaine. Bien gérée, la présence d'habitations et de milieux de vie ne déprécie pas les paysages, elle les bonifie. » Ce sont ces principes que le cabinet-conseil Tangram met de l'avant dans les plans de



L'île Harrington sur la Basse-Côte-Nord représente un véritable musée vivant où les pêcheurs perpétuent la mémoire des anciens.

Photo : Eugen Kedl



Les rapides de Lachine vus de la grande jetée. À l'arrière-plan, l'île aux Hérons.

Photo : Michel Paquin, Ville de LaSalle

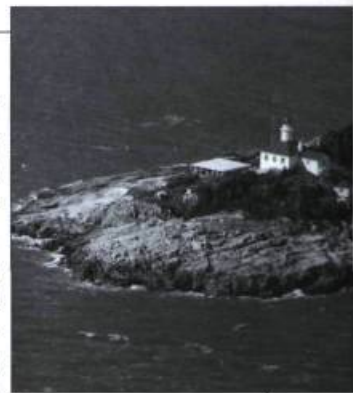
L'appel des îles

On a mis du temps à reconnaître les îles du Saint-Laurent pour ce qu'elles sont : des portions de territoire d'une richesse patrimoniale et écologique inestimable. Encore a-t-il fallu l'acharnement de citoyens conscients à quelques occasions pour parer à l'irréversible. En 1979, le biologiste de Québec Jean Bédard cherchait un moyen de mettre à l'abri les îles faisant face à Rivière-du-Loup et Saint-André de Kamouraska. La meilleure solution, a-t-il conclu, était encore de les acheter. Il a donc fondé la Société Duvetnor, une entreprise à but non lucratif qui a depuis maintenu le cap sur ses deux objectifs fondamentaux : la conservation de la faune et des habitats et l'éducation du public en matière de conservation. Duvetnor possède aujourd'hui huit îles, soit l'île aux Lièvres, l'archipel Les Pèlerins et deux des trois îles du petit archipel du Pot à l'Eau-de-Vie. C'est en 1989 que la Société a décidé d'ouvrir au public les territoires acquis au fil des ans. Observation des oiseaux et des mammifères marins, randonnées et camping sur les îles, les activités proposées par Duvetnor attirent une clientèle enthousiaste et, chaque été, plus nombreuse. Mais le fleuron de Duvetnor, c'est l'Auberge du phare, aménagée à même l'ancienne maison du gardien : une nuitée au centre de l'estuaire constitue, de l'avis unanime, une expérience inoubliable.

L'île qui occupe Jean-Marie Dionne possède quant à elle un potentiel touristique très particulier. Le passé de Grosse Île est en effet marqué du sceau de l'espoir et de la tragédie. « Les 105 ans d'histoire de Grosse Île, dit Jean-Marie Dionne, président de la Corporation de développement de Grosse Île, sont en quelque sorte imbriqués dans la Grande Histoire, celle du Québec et du Canada, mais aussi celle du continent. » Quatre millions d'immigrants ont transité par le centre de quarantaine aménagé sur ce minuscule bout de terre flottant à la hauteur

Montmagny. Des nouveaux arrivants venant de tous les pays d'Europe, mais surtout de l'Irlande saignée, en 1847, par la grande famine de la pomme de terre. Épuisés par les conditions inhumaines de la traversée, menacés par le choléra, les voyageurs furent nombreux à entreprendre la quête d'une nouvelle vie en Amérique... et à terminer leur vie dans les hôpitaux de fortune de l'île. La corporation dirigée par M. Dionne a passé une entente avec Parcs Canada, qui est propriétaire des lieux. L'organisme gouvernemental s'occupe de l'entretien et la corporation voit aux activités touristiques et éducatives. « Nous allons bientôt nous heurter aux limites de capacité d'accueil de l'île, dit M. Dionne. Chaque été nous amène des descendants d'immigrants de plus en plus nombreux à vouloir renouer avec leurs origines. » Pour faire profiter aux jeunes du potentiel historique et éducationnel de l'île, la corporation a concocté cette année des cahiers pédagogiques destinés aux élèves des niveaux primaire et secondaire : « Ça pourra leur faire une classe "bleue" pas mal intéressante », dit Jean-Marie Dionne.

P. de Billy



En haut, l'Auberge du phare sur l'une des îles du Pot à l'Eau-de-Vie

Photo : Jean Bédard



Vue aérienne du site historique national de la Grosse Île

Photo : Parcs Canada

mise en valeur récréo-touristique qu'elle propose aux municipalités qui font appel à ses services.

Et la formule n'est pas sans obtenir certains succès. Ainsi, lorsque le village de Berthier-sur-Mer, situé sur la Côte-du-Sud, a fait appel aux gens de Tangram, il était clair pour les élus municipaux qu'on voulait faire du site de l'ancien manoir Dénéchaud autre chose qu'une surface gazonnée parsemée de tables à pique-nique. Le projet que Tangram et la Corporation du hameau maritime Dunière-Dénéchaud ont mis sur pied comprend la reconstruction du manoir ancestral et la tenue d'un comptoir marchand tels que ceux qui étaient florissants au XVII^e siècle, du temps où Berthier était un prospère chef-lieu riverain. À cela s'ajouteront, des monuments commémoratifs, des sentiers pédestres, des postes d'observation et d'interprétation, des activités historico-culturelles et, même, une tonnellerie artisanale où des hommes de l'art confectionneront les gros contenants de bois arqués. « Des tonneaux que nous pourrions vendre en plus, dit Brigitte Morneau, car il existe une demande assez forte, notamment du côté des producteurs vinicoles ». En puisant plus avant dans les concepts de « patrimoine vivant », les idéateurs de Tangram sont également à mettre la dernière main à un autre projet, dans l'archipel d'Harrington Harbour sur la Basse-

Côte-Nord celui-là. Là-bas, on tente un transfert économique qui, s'il est réussi, pourrait rescaper une population mise en naufrage par la rupture des stocks de poisson. « L'endroit constitue un véritable musée vivant au sein d'un de ces paysages à la beauté époustouflante comme on en retrouve dans les contrées océaniques nordiques. »

Un Saint-Laurent qui a besoin d'amis...

En matière d'initiatives fluviales, la tendance actuelle en est une de passage à l'acte. « Au bout de presque une décennie de brassage d'idées et d'interpellation des gouvernements, nous avons réalisé que le meilleur moyen de s'assurer que des actes concrets soient posés pour la conservation et la mise en valeur du fleuve, c'est encore de les poser soi-même, tranche Paulyne Gauvin, membre fondatrice des Amis de la vallée du Saint-Laurent. Les AVSL sont issus du groupe Contestension Portneuf-Lotbinière qui, à la fin des années 1980, a obtenu d'Hydro-Québec qu'elle révise ses plans de construction de pylônes au-dessus du fleuve à la hauteur de Lotbinière et Grondines. Le gouvernement a imposé à Hydro-Québec des séances d'audiences publiques sur l'environnement auxquelles ont pris part le Conseil des monuments et sites du Québec et d'autres organismes de défense du milieu.

« Cette expérience nous a convaincu de la nécessité de poser des actes maintenant pour rendre impossibles de tels affrontements à l'avenir. C'est ce qui nous a donné l'idée d'organiser, en 1991, un colloque sur le Saint-Laurent au Musée de la civilisation de Québec. À la conclusion de ce rassemblement, tous les participants ont été unanimes à reconnaître l'urgence de développer une approche globale et intégrée dans les développements futurs touchant le fleuve. Nous pensons que pour y arriver, on devra redonner le fleuve à la population tout en reconnaissant officiellement sa valeur, d'où notre idée de faire pression pour que le Saint-Laurent soit déclaré patrimoine national. » Paulyne Gauvin et ses Amis de la vallée du Saint-Laurent croient également en des principes de pédagogie appliquée. La récupération par l'action, en somme. « Le problème, dit Paulyne Gauvin, c'est que, bien souvent, on ne sait tout simplement pas comment s'y prendre. » C'est ainsi que les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont été amenés à ajouter un volet « consultant » à leurs activités de sensibilisation. Grâce à l'expertise acquise au cours de ces années passées à promouvoir le fleuve, le groupe s'est vu confier des mandats de recherche et d'évaluation par les municipalités de Saint-Antoine-de-Tilly, Donnacona et Saint-Romuald. « Ces villes ont en commun de vouloir mettre en valeur des terrains riverains d'une grande richesse paysagère et patrimoniale, dit Paulyne Gauvin. Mais elles ne veulent pas que le développement soit prétexte à des aménagements massifs et disharmonieux, avec des belvédères bétonnés et des lampadaires partout. Elles nous ont donc demandé d'y voir de plus près, car la vigueur avec laquelle nous avons, par le passé, défendu le fleuve nous a donné une réputation d'intégrité et de diligence. »

Réussites fluviales

Il en va des élus comme des citoyens qu'ils représentent : certains se font encore tirer l'oreille pour reconnaître au fleuve sa valeur patrimoniale alors que d'autres sont déjà à pied d'œuvre pour rendre à l'usage commun des berges mal exploitées ou tout simplement abandonnées. Parmi ces derniers, les gens de Sainte-Anne-de-Bellevue font figure de pionniers. La promenade aménagée à l'écluse qui relie le Saint-Laurent à la rivière des Outaouais représente un petit bijou d'intégration. « Quand on sait y faire, des initiatives semblables ne coûtent pas nécessairement des fortunes », précise Sylvain Marcoux, directeur des services techniques à l'emploi de cette municipalité sise à l'ouest de Montréal. Il faut dire qu'ici, on s'est plutôt bien débrouillé. Parcs Canada, propriétaire d'une partie des terrains, se contentait de maintenir en état un parc plutôt sommaire. La proposition de la Ville prévoyant une meilleure utilisation des lieux tout en prenant en charge la gestion des terrains, on fut trop heureux à l'organisme fédéral d'en céder l'usage pour les fins de ce projet. La plupart des autres espaces apparte-

La promenade de Sainte-Anne-de-Bellevue

Photo :
Ville Sainte-Anne-de-Bellevue



naient à des commerçants de la rue principale dont les immeubles tournaient le dos à la rivière. Les convaincre qu'un passage public contribuerait à relancer les affaires ne fut pas trop difficile. Aussi accordèrent-ils presque unanimement un droit de passage pour la construction de la promenade. « La suite des événements leur prouva qu'ils avaient raison, raconte Sylvain Marcoux. Depuis son ouverture en 1988, la promenade constitue un attrait précieux qui engendre une forte activité économique. On vient de partout autour pour prendre une marche et voir les beaux navires de plaisance qui transitent par l'écluse. Par un simple aménagement, nous avons rendu les berges au public, stimulé l'économie locale et contribué à la protection des sites fluviaux ; qui dit mieux ? »

Malgré des réussites comme celle de la promenade de Sainte-Anne-de-Bellevue, on ne peut pas toujours compter sur les municipalités riveraines pour promouvoir la revalorisation du Saint-Laurent. Plus souvent qu'autrement, des citoyens « conscientisés » doivent mettre la main à la pâte pour exploiter le potentiel paysager et culturel de leur région. C'est ce qui a amené le groupe Héritage laurentien à développer, en mars 1994, ses propres programmes d'interprétation de la région du Sault-Saint-Louis, mieux connu sous son appellation de Rapides de Lachine. « La région du Sud-Ouest de Montréal recèle des filons culturels et naturels qui ne demandent qu'à être exploités, explique Patrick Asch, biologiste spécialisé en aménagement de la faune et directeur de Héritage laurentien. Cette simple constatation nous a amenés à tenter une redécouverte des richesses naturelles et culturelles du Sault-Saint-Louis. Le fait que notre territoire de référence soit situé en pleine zone urbaine n'enlève rien au site, au contraire. Cette cohabitation de la ville, de l'histoire et des hérons, sternes et de la sauvagine qui transitent par le grand fleuve est très dynamique. » Malgré de maigres ressources (une petite subvention de création d'emploi), Héritage laurentien tire son épingle du jeu et propose plus de sept activités qui vont de la promenade guidée aux conférences, en passant par des programmes adaptés aux groupes scolaires. « Pour redonner leur fleuve aux Québécois, il faut un peu leur "vendre" en bloc ses multiples attraits, dit Patrick Asch. Offrons-leur tour à tour le fleuve-loisirs, le fleuve-paysages et le fleuve-culture, car le Saint-Laurent n'est pas vraiment lui-même sans ses multiples identités. » ◀